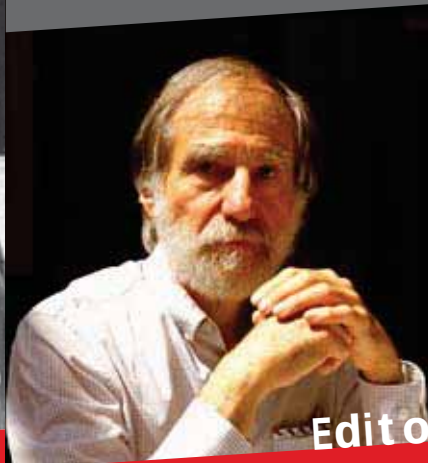


la
cgt
UFR

Union Fédérale des Retraités

de la Construction - Bois - Ameublement



Edito

BESOIN URGENT ...

Un besoin urgent toujours reporté

Depuis bien des années, des camarades de notre Fédération sont conscients du besoin urgent de développer une instance de réflexion sur l'histoire des luttes des travailleurs de la Construction. Malheureusement, la violence de l'actualité ne laisse guère de temps pour recueillir les éléments de notre histoire tout en menant les bagarres pour l'emploi et la défense du pouvoir d'achat.

Une décision fédérale

Sous l'impulsion de militants de l'UFR, la FNSCBA a décidé de se doter d'un **Institut d'Histoire Sociale** lors de son 2^e Congrès (juin 2014). L'Assemblée Constitutive s'est déroulée lors de ce même Congrès (cf. l'allocution de Jean-Luc PLUMELET en page 15). Cette décision fédérale et l'important travail réalisé par quelques camarades de 2014 à 2017 n'ont pas suffi pour atteindre l'objectif visé : doter notre Fédération d'un IHS qui « **tente d'expliquer les processus qui font et défont les sociétés, consolide l'analyse du présent** » (Colloque la CGT à l'épreuve des crises 1975-1995).

En Juin 2017, lors du 3^e Congrès Fédéral, **Serge PLECHOT** a réaffirmé la nécessité de travailler collectivement à la réussite d'un IHS fédéral. Ce numéro de RCBA se veut une première réponse au besoin de faire vivre et d'animer cet IHS fédéral.

Michel DIAMANTIS
Secrétaire Général - UFRCB



SPÉCIAL IHS !

NOTRE HISTOIRE, C'EST NOTRE CULTURE

Retraite Construction Bois

n° 85

SEPT.
2017

Bulletin édité par l'UFR de la Construction du Bois et de l'Ameublement CGT



Grève des Menuisiers :

automne 1955 - Saint-Etienne (Loire)

Page 4



Michel PIPET :

... enfin, je me décide ...
publié le 20 mars 2014

Page 11

DANS CE NUMÉRO :

- Notre **PASSÉ** est dans le **PRÉSENT** ■ Grève des Menuisiers 1955
- Grève du **Bâtiment** chantier **CORDEMAIS** ■ Grève à **CARPIQUET** (14)
- L'**Histoire** : combat syndical ■ **L. SAILLANT** ■ **M. PIPET** (extraits)
- Vie Fédérale **CONSTRUCTION** ■ Projet activité fédérale **IHS**

Au cœur du combat idéologique, un besoin de repères

Comment se fait-il que l'immense masse des travailleurs ne réagisse que mollement au moment où les plus riches ne cessent de marquer des points en défendant âprement leurs intérêts ? Cette passivité apparente trouve en partie sa source dans le matraquage médiatique qui impose à tous les esprits les concepts néo libéraux : « **partenaires sociaux, poids de la dette, coût du travail, nécessité de libérer les entreprises...** ». A la pensée unique triomphante s'ajoute la désindustrialisation qui a réduit d'autant le sentiment d'appartenance à une même classe en entraînant la destruction de nombreux collectifs de travail. Mais ces approches sont-elles suffisantes pour rendre compte de notre échec contre la loi *El Khomri* pourtant rejetée par plus des deux tiers des français alors que des millions d'entre nous défilaient dans les rues ? Pour en juger, il faut des repères solides permettant de mettre en perspective la situation actuelle. L'histoire de notre classe sociale nous fournit les éléments permettant de comprendre le présent à la lumière des combats passés, des erreurs commises et des victoires remportées.

Elyane BRESSOL, Présidente de l'IHS CGT, développe brillamment les enjeux subversifs de l'histoire sociale (cf. son article ci-contre).

Un travail collectif de toute la Fédération

L'UFR ne peut pas et ne doit pas être la seule à porter l'IHS Construction-Bois-Ameublement. Ce détour théorique avant l'action concerne l'ensemble de la Fédération et singulièrement ceux qui mènent les luttes dans les entreprises. Ce n'est qu'ensemble, actifs et retraités, que nous pourrions produire les repères utiles à la lutte.

■ **Michel DIAMANTIS**
Secrétaire Général UFR CBA

Directeur de la publication :
MICHEL DIAMANTIS

Conception, réalisation :
Michèle BRAMARDI

Imprimerie :
BRUNEAUT



www.ufrcba-cgt.com

NOTRE PASSÉ

L'histoire sociale est nécessaire aux militants

Nous, militants de la CGT, nous avons un passé, - celui de notre organisation et celui de notre classe -, qui nous donne des repères, parfois même des clés. Il n'est pas rare que dans nos délibérations l'histoire sociale soit convoquée, la plupart du temps pour donner confiance, pour montrer que les conquêtes sociales sont l'œuvre des mobilisations, que l'unité et la syndicalisation rendent les travailleurs plus forts, plus gagnants.

La démarche est louable et sans doute fructueuse mais elle n'est pas suffisante. En effet, la connaissance de l'histoire sociale, de celle de la CGT nous apporte beaucoup plus. Je ne parle pas ici du devoir de mémoire mais du droit à l'histoire indispensable à la connaissance, à la formation syndicale, à l'éveil de la conscience de classe. Car l'histoire en cherchant à comprendre le pourquoi de nos expériences nous apprend la complexité, la subtilité. Elle nous ramène à plus de modestie vis-à-vis de ce qui nous a précédé, de ces « *méthodes anciennes* » si bêtement et hâtivement fustigées !

Dans un ouvrage à venir¹ **Georges SÉGUY** revient sur l'exceptionnel mouvement de Mai 68 en France ; il livre son opinion sur le rendez-vous manqué entre l'ampleur de la grève généralisée et le changement politique ; il donne des éléments, il analyse, il creuse, il interroge mais il ne juge pas, du coup son propos vient enrichir notre réflexion sur l'actuel.

En novembre 2016, l'**Institut CGT d'Histoire Sociale**, avec trois laboratoires de recherches, a organisé un Colloque pour traiter de la CGT à l'épreuve des crises durant la période 1975/1995. Là aussi, nous n'avons pas refait les débats finis, profitant du recul que nous offre le temps qui passe, nous avons cherché à comprendre, à voir ce qui à chaud, sur l'instant, n'avait pas été décelé, ce qui n'avait pas pu être surmonté dans une lutte de classe aigüe, une féroce bataille idéologique ; nous n'avons pas inutilement pointé du doigt « *les méthodes anciennes* » mais scrutant l'expérience nous avons éclairé le présent pour celles et ceux qui présentement cherchent à construire pour transformer le monde.

Cette manière d'étudier l'histoire, qui tente d'expliquer les processus qui font et défont les sociétés, consolide l'analyse du présent. Car, comme l'écrit **Antoine PROST** : « *rappeler un événement ne sert à rien, même pas qu'il ne se reproduise pas, si on ne l'explique pas* ».

Ne nous y trompons pas, l'histoire sociale est un enjeu politique, idéologique sinon comment expliquer qu'elle soit si peu enseignée, qu'elle soit autant boycottée par les médias dominants écrits, parlés, télévisuels.

Depuis une quinzaine d'années, seul le besoin, exprimé par nos concitoyens, d'avoir des repères dans ce monde fou, a changé un peu la donne. Quelques émissions ou documentaires ont trouvé une place sur les antennes mais rarement des débats contradictoires en prime time à la télévision. « *France Inter* » et « *France Culture* » touchent avec parcimonie à l'histoire sociale et

la presse écrite nationale n'est guère plus audacieuse. Imaginons l'impact, à des heures de grande écoute, de façon régulière, d'émissions sur l'histoire du Code du Travail, de la représentativité des Confédérations ouvrières, de la réduction du temps de travail, de la répression syndicale...

En vérité, l'histoire de notre classe, l'histoire de la CGT, sont subversives ! Aussi, les dominants font tout pour les tronquer, les manipuler, les dissimuler. **C'est pour penser et développer une réponse CGT, qu'en 1982, la Confédération a soutenu la création d'un Institut d'Histoire Sociale.**

Un réseau d'instituts d'histoire sociale

L'**Institut CGT d'Histoire Sociale** est une association qui ambitionne de préserver les archives confédérales, de susciter la recherche et de donner à connaître l'histoire sociale en général et celle de la CGT en particulier.

Avec une autonomie politique l'association veut participer, sur son créneau, au renforcement du rapport des forces qu'anime la CGT. En travaillant les ombres et les lumières de l'histoire de la Confédération car il y a tout autant à apprendre des réussites que des échecs ; en cherchant à répondre aux questions : qui sommes-nous ? Que sommes-nous ? Contribuant ainsi à une culture cégétiste, celle du refus de l'ordre établi. Celle qui plonge ses racines dans le syndicalisme révolutionnaire, le syndicalisme de classe de la CGTU, le syndicalisme

EST DANS LE PRÉSENT

de masse et de classe forgé au moment du **Front Populaire**.

Pour une activité ouverte, un travail de recherche rigoureux, dans l'esprit même de sa création l'Institut coopère avec des scientifiques de différentes disciplines (*historiens, politologues, sociologues, juristes, économistes...*).

Depuis 35 ans, peu à peu, les organisations confédérées soucieuses de s'approprier leur propre histoire, ont créé leurs propres associations. Aujourd'hui, nous disposons d'un travail en réseau qui repose sur 89 instituts (76 territoriaux [régionaux, départementaux, locaux] et 13 professionnels). Chacun donne à connaître à la fois l'histoire confédérale et celle de l'organisation confédérée à laquelle il est associé.

La CGT est la seule Confédération ouvrière à s'être dotée de tels outils ce qui traduit l'intérêt qu'elle porte à sa propre histoire. Sa volonté d'assumer son passé tel qu'il a été.

Comme ce fut dit, par **Georges SÉGUY**, en janvier 1982, lors de la création de l'IHS CGT : « **Connaître l'histoire du mouvement syndical, c'est assimiler l'expérience des générations passées, pour mieux comprendre les conditions nouvelles et innover en intégrant tout l'acquis de la classe ouvrière.** »

1 - Ce que la vie m'a appris, Editions de l'Atelier et l'IHS CGT, à paraître en septembre 2017.

2 - Douze leçons sur l'histoire, Antoine PROST, Ed. Le Seuil, 1996.

■ **Elyane BRESSOL**
Présidente de l'IHS CGT de 2008 à 2017



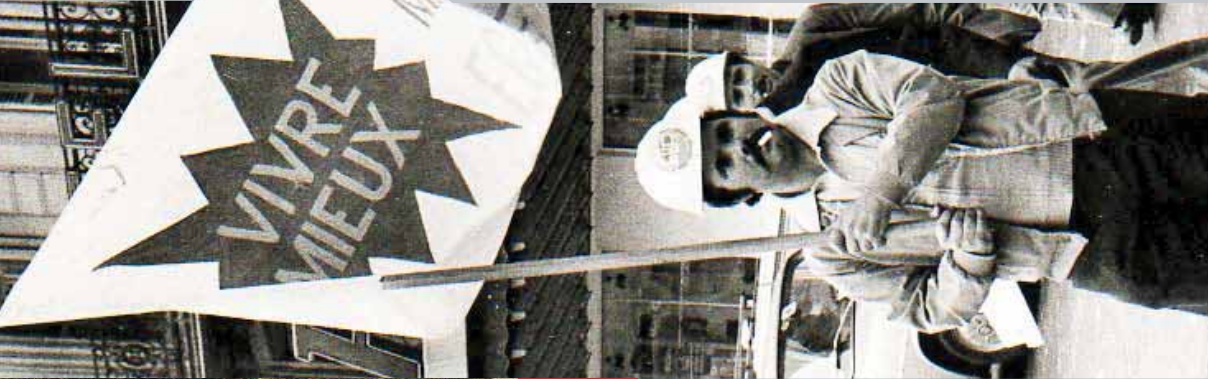
Grève des menuisiers

SAINT-ETIENNE (Loire) Automne 1955

Avant-propos :
Janvier 1955, j'adhère au PCF où l'on m'indique qu'il faut être syndiqué.
La CGT, j'en ai entendu parler, mais je ne la connais pas. Je me rends à la Bourse du Travail pour prendre ma carte et deux mois de cotisations.
Je ne remonterais les marches de la Bourse du Travail qu'au début septembre pour assister à une Assemblée Générale de grévistes de tout le Bâtiment.

La grève du bâtiment de SAINT Etienne :
Le 9 Septembre 1955, en rentrant du travail (je suis en demi-déplacement à 20 kms de Saint-Etienne), des copains de l'entreprise m'annoncent :
« Jeannot, on est en grève depuis ce matin ».
Rendez-vous est pris pour l'Assemblée Générale qui va se tenir tous les matins. J'ai vécu le début de cette grève en dilettante, après l'AG du matin, les « virées » de chantiers, l'après-midi les parties de boules (lyonnaises). Au bout de trois semaines la grève s'effrite. La reprise du travail est effective dans plusieurs entreprises et la suspension de la grève est décidée, ce qui provoque la colère des Menuisiers.
Les Menuisiers continuent : nous sommes 150 à 200 menuisiers décidés à poursuivre le mouvement pour les 30 centimes d'augmentation horaire que nous revendiquons. Nous allons vivre alors une période extraordinaire faite d'Assemblées quotidiennes fixant les objectifs de la journée (organisation des virées de chantiers ; rencontres avec les autres ouvriers du BTP ; distribution de tracts auprès des entreprises de la Métallurgie, du Textile, auprès des Mineurs, sans oublier la population). Puis, l'organisation de la solidarité matérielle

■ Jean FAURIE
Membre du Bureau Fédéral de 1970 à 1996.



Grève du BÂTIMENT

ET LE CHANTIER DE CORDEMAIS

Nous avons obtenu 18 centimes d'augmentation tout de suite et 9 centimes supplémentaires au 1^{er} Janvier 1956, soit 90 % de notre revendication des 30 ct. Cette grève a permis la naissance du Syndicat CGT des Menuisiers, ce trait d'union des salariés des petites entreprises (de 5 à 20 salariés, à l'exception de mon entreprise avec 40 salariés). Les élections de Délégués du Personnel ont eu lieu dans quatre entreprises.

En conclusion, ce fut pour moi un épisode déterminant dans ma vie de militant et la meilleure école syndicale.

Cordemais : Un Chantier hors norme

Dès 1964 la construction et l'entretien de la Centrale de Cordemais en Loire Atlantique a constitué un vaste chantier employant des milliers de travailleurs sur chaque tranche. Les tranches 1-2-3 sont alimentées au fuel, les tranches 4 et 5 au charbon. EDF était le maître d'œuvre et, en même temps, il assurait la maîtrise d'ouvrage pour tous les aspects y compris les conflits sociaux, l'hébergement des salariés, etc. Les tranches 3-4 et 5 ont été réalisées par plus de 2 000 salariés des entreprises DODIN et CHANTIERS MODERNES. Si le gros œuvre était largement l'activité principale, d'autres professions étaient nécessaires : Monteurs en charpentes métalliques, Tuyauteurs, Calorifugeurs, Peintres, Electriciens ... Les cantonnements des travailleurs se faisaient en Bungalows souvent le long de la Loire. Le droit syndical était respecté, les locaux d'EDF mis à notre disposition pour nos réunions et pour les négociations. EDF faisait pression pour que des compromis soient trouvés, les conflits ne duraient jamais longtemps. Huit lignes de chemin de fer structuraient le chantier. Notre force syndicale était variable en fonction des syndicats existants ou non dans les entreprises adjudicataires et en fonction des nombreux locaux embauchés sur le chantier, souvent sans qualifications ni expériences syndicales. Aujourd'hui il y a un chantier de mise aux normes des cheminées, mais un processus de fermeture du site est engagé dans les années à venir dans le cadre de la transition énergétique. Sur ce chantier 13 nationalités y travaillent. C'est sur les tranches 4 et 5, dont la durée a été de 5 années, que nous avons le mieux réussi une activité syndicale régulière, coordonnée et efficace. Au départ les travailleurs de l'entreprise DESQUENNES et GIRAL qui construisaient les lignes de chemin de fer étaient organisés et ceux des CHANTIERS MODERNES ne l'étaient pas. Les conditions de travail nous mobilisaient beaucoup, il y avait de nombreux accidents dont des accidents mortels. Sur une cheminée nous avons eu deux morts. La plus grande cheminée faisait 220 mètres. Nous avons eu le soutien d'EDF sur les conditions de travail, il y a eu des améliorations, mais durant la montée d'une cheminée il n'y avait pas de conflit, cela aurait été trop dangereux. Un jeune Menuisier, Laurent PRIOU, qui travaillait chez un artisan mais souhaitait voir autre chose est venu s'embaucher sur le chantier à l'entreprise DODIN. Il s'est syndiqué, il a participé aux réunions et il a vite compris les pressions des entreprises à l'égard des salariés. Il est devenu rapidement le coordinateur de la CGT sur le chantier, tant pour l'organisation que pour représenter notre syndicat auprès des entreprises et d'EDF. Il y a eu plusieurs conflits rassemblant différentes entreprises, dont un conflit d'une semaine. Les choses n'étaient pas simples, les employeurs non impliqués dans le conflit incitaient leurs salariés à forcer le barrage bloquant l'accès du chantier. Quand le téléphone sonnait à l'USC, c'était souvent le chantier et nous y allions immédiatement. Les revendications portaient sur les conditions de travail, sur la qualité de la cantine, sur les indemnités de déplacement et bien sûr, sur les salaires et les travailleurs ont obtenu des revalorisations fréquentes ainsi que sur les protections individuelles. Le blocage du chantier se faisait à partir du pont d'accès au chantier dès 4 heures du matin. Nous avions un taux de syndicalisation élevé ce qui a permis qu'il n'y ait aucun incident important. Les gendarmes présents à chaque conflit pouvaient le vérifier. Sur le chantier les syndicats de chacune des entreprises avaient leurs traditions et leurs particularités. Le Délégué de l'entreprise DESQUENNES et GIRAL, par exemple, allait le dimanche matin dans leur cantonnement récupérer les cotisations et en même temps prendre les revendications. Un camarade de chaque entreprise faisait la liaison avec la coordination CGT du chantier. Ce contact individuel avec les adhérents et les travailleurs pour les revendications et la syndicalisation demeure indispensable. Un syndicat de notre département qui, après s'être informatisé, a voulu gérer son activité à l'aide de l'outil informatique, a perdu 1/3 de ses adhérents l'année suivante. Il en a bien sûr tiré les enseignements et corrigé depuis. A la fin du chantier nous avons pris collectivement une décision inhabituelle. Nous avons offert un beau stylo Waterman au directeur EDF du chantier. En effet ce directeur, sans se départir de son rôle de maître d'ouvrage, a toujours permis que le droit syndical soit respecté et que les revendications des travailleurs soient examinées avec sa médiation. C'est ce qui a contribué à ce que les conflits soient de courte durée. Nous tenions à lui manifester notre reconnaissance pour cette attitude, qui devrait être celle de tous les maîtres d'ouvrage.

■ Albert LABARRE Membre du Bureau Fédéral.

1ERE grève à carpiquet (14)

J'ai été embauché par l'entreprise COLAS dans le Centre de CARPIQUET près de CAEN, en 1979. Je me suis rapidement investi dans le syndicat CGT qui existait déjà dans ce Centre et j'ai eu de multiples mandats syndicaux, à la fois dans le Groupe COLAS, mais aussi dans le Groupe SCREG. Après un long combat que je raconte en détail dans un récit que j'ai appelé « *La double peine* », je quitte la COLAS en 1986. Dans ces lignes je raconte la première grève des salariés du Centre COLAS de Carpiquet. C'était en novembre 1979.

■ **Gérard MORLIER**
1970 - Membre de la CEF des Travailleurs du Bois, du plastique et des parterres similaires
1982 - Membre de la CEF des travailleurs de la Construction
gerard.morlier@sfr.fr

Malgré la pression que nous mettions sur la direction, celle-ci restait muette. Après une rapide réunion de notre petit collectif, nous avions décidé de passer à l'action. Je fis un tract pour appeler les travailleurs à un rassemblement dans la cour du dépôt. Dès l'embauche du matin, des dizaines de travailleurs se sont retrouvés pour réclamer des négociations. Conscient de la force que nous représentions, quelques gars ont alors proposé de bloquer la grille d'entrée et d'empêcher toutes entrées ou sorties de matériel. **La grève était lancée, la première de l'histoire de COLAS CARPIQUET. Un événement majeur s'était produit.** L'enthousiasme était général chez les grévistes et la volonté d'en découdre avec le patron était très fortement exprimée. La surprise fut totale chez les cadres et les administratifs. Lorsque le patron, « POPY BROSSARD » était arrivé, il avait d'abord voulu menacer, mais devant les cris hostiles il avait rapidement regagné son bureau. Gérard F... (le DS CGT) était méconnaissable. Il jubilait, parlait abondamment avec emphase et il exprimait même un comportement jusqu'au-boutiste. Je lui proposai alors de constituer une petite délégation et de demander rapidement un entretien avec le directeur. Très curieusement les volontaires se bousculaient pour être dans la délégation. Ils étaient nombreux, ceux qui avaient des choses à dire. La réponse du Chef de Centre fut brève. Il devait consulter la direction régionale et il reprendrait contact dans la journée avec le Délégué Syndical. Un piquet de grève avait été mis en place, comme pour tenir un long siège. Nous nous installions vraiment dans la grève. Je ne pouvais pas faire semblant de

En milieu d'après-midi, le Directeur du Centre est revenu vers les grévistes et il a dit accepter de recevoir immédiatement une délégation. Les grévistes restés à l'extérieur n'avaient pas eu longtemps à attendre. Au bout d'une heure, la délégation était revenue avec les propositions de la Direction Régionale. Une augmentation de 1% immédiatement et la promesse d'examiner les autres revendications le mois suivant. Les jusqu'au-boutistes voulaient tout, tout de suite et proposaient de poursuivre la grève. J'étais intervenu dans la discussion pour expliquer que nous avions démontré notre force et que nous avions commencé à faire plier le Patron. Après un vote majoritairement pour la reprise du travail, nous avons décidé de lever le piquet de grève et de reprendre le boulot ensemble et unis dès le lendemain matin. **Pour une première nous avions réussi notre démonstration de force et cela nous encourageait pour l'avenir.** J'avais compris également que je devais rapidement me couvrir d'un mandat syndical sinon le danger était grand de me faire lourder. Cette première grève fut un succès, mais il faut pourtant le relativiser. Nous avions réussi à mobiliser 70 % des travailleurs de chantier, mais nous étions loin de faire l'unanimité sur l'ensemble du personnel. Nous avions contraint la Direction à négocier, mais les acquis étaient minces. Le siège du Groupe COLAS SA semblait avoir retenu la leçon et les consignes données au Chef de Centre étaient de ne plus rien céder. Nous étions maintenant sous contrôle et le moindre dérapage serait durement réprimé. Depuis cette grève, j'étais personnellement dans le collectif, en ligne de mire. Ainsi, sur un chantier d'enrobés où je devais mettre mes 15 tonnes de grave-bitume dans le finisseur, je commis l'erreur de ne pas suffisamment bloquer mon frein à main alors que la machine me poussait. Ce qui devait arriver arriva, mon camion fut emporté par le poids de son chargement et toute la caméole se retrouva sur la route devant le finisseur. Ce genre d'incident arrivait parfois et c'était vrai que cela provoquait la colère de l'équipe qui devait se coltiner les 15 tonnes à la pelle. A cela s'ajoutait le retard que cet incident ferait fatalement prendre aussi légèrement détériorée la porte de ma benne. Une bricole de trois fois rien, mais dramatisée par le Conducteur de Travaux. De retour au dépôt, j'avais été convoqué par le Directeur qui m'avait remonté les bretelles et sanctionné de la suppression de ma prime de non accident pour une période de 4 mois.

Cette sanction était exceptionnelle au regard du motif. Ce qui m'était arrivé sur le chantier était arrivé des dizaines de fois à d'autres et cela n'avait jamais provoqué la foudre du Patron. C'était clair que la sanction cherchait à me persuader de me faire petit et discret. Mais le temps faisait son œuvre. Il y avait bientôt un an que j'étais dans l'entreprise et la date anniversaire ne pouvait pas m'échapper. Comme je le faisais souvent, je passais à l'UD pour dire le bonjour à mes camarades. J'étais allé voir **Claude LEMONNIER (le Secrétaire Général de l'UD)** dans son bureau et nous avions convenu qu'il fallait préparer ma désignation de Délégué Syndical. Claude s'était proposé de passer à la COLAS pour rencontrer Gérard et le convaincre de passer le relais. Cela s'était fait sans aucune difficulté et Gérard paraissait même soulagé de ne plus avoir ce mandat, jour à assumer et pour lequel il ne se sentait pas compétent. Il resterait cependant membre titulaire du Comité d'Entreprise et Délégué du Personnel jusqu'aux prochaines élections. Claude s'engageait à envoyer la lettre recommandée de ma désignation de Délégué Syndical, qu'il signerait pour l'UD CGT, dès le lendemain de la date anniversaire de mon embauche. C'est ce qui fut parfaitement fait et la convocation verbale qui m'avait été faite par le Directeur Régional. Monsieur B. M., m'indiquait qu'il en prenait acte. Il m'invitait à une rencontre informelle dans le bureau directorial pour me faire part de sa satisfaction de me voir désigner à cette fonction. Il me dit alors qu'il espérait ma franche collaboration pour donner du Centre de CARPIQUET, une image positive. Il affirmait être favorable au dialogue social avec des gens compétents et d'expériences et il cherchait à me convaincre qu'il me donnerait tous les moyens légaux pour mener mes missions. Je n'engagerais pas de discussion avec lui. Le contexte ne s'y prêtait pas et je ne voulais pas lui donner l'impression que j'accepterais ce type de rencontre hors normes. Je lui rappelais simplement que ce mandat devait me permettre de participer à toutes les réunions des instances représentatives du personnel et que, d'autre part, je bénéficiais de 10 heures de délégation par mois. Maintenant que j'étais investi, je ne pouvais plus me débiner. Il y avait du travail sur la planche pour mettre en place une Section Syndicale digne de ce nom. Pour m'aider dans ma tâche, je savais pouvoir compter sur Gérard et sur son expérience de la boîte, mais en plus un petit collectif informel

s'était constitué lors de la grève. Il y avait Louis M., un homme discret mais efficace, il y avait aussi Yves L., Claude L., Raymond F., et quelques autres. La première tâche consistait à se faire connaître comme un vrai Syndicat. Nous avions convenu que j'en serais le Secrétaire, celui qui rédigerait et signerait les courriers, mais aussi celui qui interférerait entre notre Syndicat et les autres Structures Syndicales. Nous devions développer notre propre expression auprès des travailleurs du Centre de CARPIQUET par des tracts réguliers, mais nous devions également distribuer toutes les communications syndicales les plus diverses. Nous avions de quoi faire avec tous ce qui arrivait de l'UD, de la Fédération de la Construction et de l'Industrie Routière mais aussi de la Confédération. Le problème essentiel était que je risquais de devenir « *l'homme-orchestre* », celui qui s'occuperait de tout et même du reste. Et ça n'avait pas manqué. En plus du mandat de Délégué Syndical, j'étais virtuellement le Secrétaire du Syndicat, le Responsable de l'Organisation et celui de la propagande, mais j'échappais à celui du Trésorier. Louis M., ce discret camarade, avait accepté de récupérer les cotisations de nos adhérents. Ça ne paraissait pas un travail insurmontable, mais nos deux ou trois adhérents du début sont devenus assez vite une dizaine puis nous sommes passés à la quinzaine. **Mon expérience passée m'avait montré que faire des adhésions ça n'était pas vraiment facile, mais récupérer régulièrement les cotisations des adhérents, c'était encore plus difficile.** Nous voulions parvenir assez vite à la cotisation égale à 1 % du salaire, mais nous savions aussi que le taux de la cotisation pouvait être un frein à l'adhésion aussi avions nous décidé d'un taux unique à 8 francs. Notre camarade Louis assurait le boulot de la collecte avec un sérieux et une constance inégalée. En début de mois il venait au dépôt 1/2 heure avant les équipes et il tannait les adhérents pour récupérer l'argent des cotisations. **Si nous n'avions pas eu ce camarade, nous n'aurions sans doute jamais pu conserver autant d'adhérents, une véritable force dans notre entreprise.**





L'histoire : un combat syndical

L'histoire n'est pas à la marge de l'activité syndicale. Elle en est partie intégrante pour toutes les générations actuelles de syndiqués et de militants CGT. L'histoire est bien un enjeu politique et idéologique. Elle permet de comprendre, de découvrir, de connaître. C'est un besoin indispensable au cœur de la confrontation de classe pour se situer, assumer le passé et construire l'avenir.

Ces motivations sont toujours parfaitement valables, aujourd'hui, dans cette situation complexe et inédite au plan national, européen et mondial. La riche histoire de la CGT est autant d'enseignements, d'atouts pour se situer dans le présent. Telles sont les raisons de la création de l'IHS CGT Ile-de-France et de sa revue trimestrielle « Mémoires Vives ».

Les quarante numéros de notre revue ont fait découvrir aux Syndicats, aux Unions Locales de nombreux aspects qui permettent d'éclairer l'histoire du syndicalisme dans la société et en Ile-de-France.

Cette décennie d'existence est riche et touche à plusieurs secteurs d'activités. Ce travail s'est construit au travers de Colloques, de Conférences et de diffuses Journées d'études portant sur l'immigration, l'Ile-de-France et ses mutations, la stratégie du patronat, etc.

Ces Colloques nous ont permis de faire découvrir des aspects peu connus de l'histoire sociale et de les replacer dans leurs contextes.

Des coopérations ont eu lieu avec des IHS professionnels tels les Cheminots, la FAPT, la Métallurgie ...

Des numéros spéciaux sont parus tels :
→ « La CGT dans la guerre d'Algérie » ;
→ « Les événements de 1968 » ;
→ « La création de l'Ile-de-France » ;
→ « L'évolution des structures syndicales en région parisienne » ;
→ « Les Prud'hommes » ...

Des coopérations syndicales - historiques ont été marquées par la qualité des contributions diverses et variées de :

- René MOURIAUX,
- Jean MAGNIADAS,
- Danièle TARTAKOWSKY,
- Stéphane SIROT,
- Michel PIGENET,
- Hugues LENOIR.

Des productions littéraires ont permis de sortir tout un pan de l'histoire du syndicalisme avec :

- « La Grange aux belles - maison des syndicats 1906 - 1989 » ;
- « Un engagement ouvrier syndicaliste CGT en Seine-Saint-Denis 1968 - 1990 » ;
- « Aincourt, le camp oublié » ;
- « Le mouvement ouvrier dans le Mantois » ;
- « La lutte de la Thomson à Vélizy »
- « La lutte des Cazenou Saint-Denis ».

Des expositions ont illustré des aspects particuliers de l'histoire syndicale (immigration) et plus générale comme les 120 ans de la CGT en Ile-de-France.



Le souci de contribuer à la recherche historique avec l'exigence d'archivage et de témoignage inédits s'est enrichie dans cette décennie. Une Convention signée avec le Conseil Général du 93 en 1995 avait contribué au premier dépôt d'un deuxième et troisième dépôt sur l'UD de la Seine, la « Grange aux belles » permettant aux chercheurs, universitaires, syndicalistes, de disposer d'une source plus complète pour étudier le syndicalisme CGT depuis 1881 en Ile-de-France.

L'exigence d'un regard critique sur toute la richesse de lutt syndicales et de la CGT est nécessaire pour mettre en exergue les processus contradictoires du combat de classe et que cette société va de moins en moins faire place à la transmission de l'histoire, la formation des sciences humaines.

■ Joël BIARD
Président de l'IHS CGT Ile-de-France
Syndiqué CGT à la Construction depuis 1968



Louis sallant



Le syndicaliste

Né le 27 Novembre 1910 à Valence (Drôme), apprenti sculpteur sur bois, il adhère en 1926 au syndicat CGT confédérée de l'Ameublement de Valence et en devient le Secrétaire en 1929. En 1931 il est élu Secrétaire adjoint de l'Union Départementale et Secrétaire Général de la CGT réunifiée de la Drôme en 1934. Il est en même temps militant du Parti Socialiste (SFIO). En 1937 il est élu au Secrétariat de la Fédération du Bois et en 1938 à la Commission Administrative de la Confédération ; en 1939 il entre au Comité de l'Union Internationale du Bâtiment et du Bois. Lors du CCN du 25 Septembre 1939 il est confronté à la décision d'exclusion des communistes au prétexte du pacte Germano-Soviétique, il émet des votes différents aux questions posées et selon le « *Maitron* » il se serait abstenu sur le vote d'exclusion des communistes, d'autres interprétations indiquent qu'il aurait voté l'exclusion en émettant des réserves, mais il agit pour l'application de cette décision dans son département.

Le résis tant

Durant l'occupation il est un résistant de la première heure. Le 15 novembre 1940 il est signataire du « *manifeste des 12* » dont 3 CFTC, qui refuse la soumission des Syndicats au Gouvernement. Il participe aussi à la création du mouvement Libération Nord. Alliant l'action légale dans le cadre d'un Comité d'Études Économiques et Syndicales et l'action clandestine, il devient Secrétaire Général de la Fédération du Bois en 1941 après l'arrestation de BECKER. La Fédération rassemble alors le Bois et le Bâtiment. Elle est parmi les premières qui se soient prononcées contre la charte du travail de PETAIN adoptée en octobre 1941. Dans cette activité Louis SALLANT montre un courage remarquable et une capacité d'organisateur peu commune. Dès 1942 il agit pour la réunification de la CGT et prépare avec d'autres dont Benoît FRACHON les « *accords du Perreux* » qui scellent cette réunification le 17 avril 1943. Dans le contexte, les accords sont verbaux mais ils seront effectifs. « *La Vie Ouvrière* » annonce la nouvelle aux travailleurs dans son champs de diffusion. Le 27 mai 1943 il représente la CGT lors de la création du **Conseil National de la Résistance (CNR)** dont il devient le Président en septembre 1944. Le CNR décide en septembre de mettre en place un bureau permanent de 5 membres dont Louis SALLANT. La tâche du Co-

mité c'est la rédaction du programme de Gouvernement à mettre en œuvre à la libération. Il est adopté le 14 mars 1944 à l'unanimité comme c'est la règle dans cette instance.

L'internationaliste

Louis SALLANT représente la CGT au Congrès des TUC Britanniques fin 1944. Il apprend que les Syndicats anglais et russe discutent d'un accord pour regrouper le syndicalisme mondial. Le CIO américain s'implique également dans cette recherche. Le Congrès Constitutif de la Fédération Syndicale Mondiale (FSM) se tient à Londres du 6 au 17 février 1945. Louis SALLANT en devient le premier Secrétaire Général à 35 ans, il le restera jusqu'en août 1968. Les Etats Unis d'Amérique qui ont tardé à mettre en place un second front face à l'Allemagne, engagent dès la fin de la guerre une contre-offensive contre l'URSS. Dès 1947 c'est le plan MARSHALL d'aide financière avec en contre-parties politiques, l'éviction des Ministres communistes dans les pays où ils participaient au Gouvernement (*France-Italie-Suède*) ; la création de syndicats réformistes là où l'unité syndicale s'était reconstituée en particulier en France (FO) et en Italie ; la sortie de la FSM des syndicats occidentaux pour créer à Londres en décembre 1949 une autre internationale, la Confédération Internationale des Syndicats Libres (CISL). Le 4 avril 1949 c'est la création du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) organisation militaire occidentale dont le premier siège est à Paris. Le 18 avril 1951 c'est la création de la CECA (*Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier*) c'est à dire la réinsertion de l'Allemagne dans la réorganisation capitaliste qui va conduire à la constitution de la Communauté Économique Européenne (CEE) à Rome en 1957. Les ingrédients de la guerre froide sont en place. Louis SALLANT choisit en France de rester dans la CGT, lors de la scission de 1947 et dans la FSM au plan international, lors de la scission de 1949. Durant son mandat, de 1945 à 1968, il fait preuve d'une grande activité pour développer la FSM sur tous les continents et pour maintenir son unité dans un contexte, idéologique, politique et militaire tendu par la guerre froide. Il engage la FSM dans une solidarité active d'aide aux travailleurs des pays colonisés dans leur lutte pour l'indépendance. Il fut aussi l'un des fondateurs du mouvement mondial de la paix. Au plan international il est très proche des syndicats soviétiques mais en août 1968 il condamne l'entrée des troupes

du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie. Le 29 août il est victime d'un infarctus et abandonne ses fonctions de Secrétaire Général. Remis, il reprend une place au Bureau Confédéral de la CGT, pour laquelle il assurera les rela-

Cet article a été réalisé à partir des travaux de deux conférences de JM. PERNOT le 22 janvier 2009 à Paris et le 29 janvier 2011 à Valence pour l'IHS CGT ainsi que d'une brochure de l'ANACT Romans du 27 mai 2015 et d'une brochure non datée de l'Union Nationale des Groupements Mutualistes Solidaires sur le programme du CNR.

■ Robert BRUN
Section Drôme Ardèche et Bureau UFR

michel pipet décédé le 29 janvier 2017



Ils ont fait et écrit
notre histoire,
nous leur donnons
la parole (Michel PIPET)

En 1954 avec mon camarade Fernand RESENT nous nous faisons embaucher comme petits compagnons plâtrier sur le chantier « *Libération* » dans le 16^e arrondissement de Paris. Cet immense chantier durera 10 ans.

Durant cette période, ma vie militante devient intense. Très vite je fus élu délégué du Personnel et du Comité d'Entreprise avant de devenir le Responsable du Syndicat.

A l'intérieur du chantier nous avons constitué la cellule d'entreprise du parti communiste. Cela me conduira à devenir le premier Secrétaire de la Section du « *point du jour* » du 16^e arrondissement du PCF.

Des actions importantes nous ont permis d'obtenir entre autres, l'amélioration des salaires et des locaux où

tions avec l'UNESCO et participera avec cet organisme à un programme mondial pour l'alphabétisation des adultes. Il meurt à Paris le 28 octobre 1974 à 63 ans.

EXTRAITS

nous mangions et où nous nous changeons, ainsi que l'amélioration des conditions de travail.

Dans cette même période nous combattions la guerre d'Algérie, avec tracts, participations aux manifestations et aux grèves pour la paix à de nombreuses reprises avec des camarades algériens nombreux sur ce chantier. Parmi eux BENALI, Délégué et membre de la Commission Exécutive de la Fédération qui fut par la suite arrêté, emprisonné et déporté en Algérie.

Cette période s'étant achevée, il ne me resta qu'à rechercher une nouvelle entreprise. Toujours plâtrier je fus élu en 1959 au Bureau du Syndicat des Plâtriers et en janvier 1960 Secrétaire Général en remplacement de Lucien LABROUSSE.

Notre journal « *Le Plâtrier* » fut expédié à tous les syndiqués au nombre de 252. Entre 1952 et 1965 il parut 113 fois. Ses pages retracent les moments forts de l'activité. Notre syndicat regroupait 22 sections locales ce qui nous permit quelques avancées au niveau des conditions de travail et de rémunérations.

En 1961, je devins permanent de l'USBTP. Affecté à la défense juridique, je constituais les dossiers des plaignants et je les défendais devant le Conseil de Prud'hommes de la Seine. Cette période fut enrichissante, l'essentiel des demandes ont trouvé des solutions positives mais c'était aussi une période harassante car je recevais les salariés en soirée après leur travail et je rentrais souvent à la maison après 22 heures.

« Enfin je me décide ... » publié le 20 mars 2014

Je fus ensuite chargé de coordonner les grèves dans les chantiers et les entreprises. Nous avions aussi en charge les négociations des Conventions Collectives régionales, des minima de salaires, des primes et des indemnités de repas et déplacements.

En mars 1982 je fus élu Secrétaire Général de l'Union Confédérale des Retraités. A cette époque l'UCR comptait plus de 300 000 syndiqués.

Nous avons préparé ce premier Congrès des retraités en sortant le 1^{er} numéro de « *Vie Nouvelle* » diffusé à 1 million d'exemplaires et une action nationale des retraités rassemblant plus de 100 000 retraités. « *Vie Nouvelle* » est devenue depuis cette date la revue trimestrielle de l'UCR CGT.

Lors du 3^e Congrès, au Havre, en octobre 1988 étant en pré-retraite, je m'investissais à l'USR de la Seine-Saint-Denis et à mon Syndicat des Retraités de la Construction de Paris.

La Commission « *Vie sociale* » du Comité Départemental des Retraités et des Personnes Âgées (CODERPA) où je fus désigné se fixa comme objectif de travailler en direction de l'habitat, des transports et de la perte d'autonomie.

Je rédigeais trois rapports sur chacun de ces dossiers. Ils furent transmis au Président du Conseil Général. Largement diffusés ils permirent une activité de proximité de nos sections interpro dans les localités.

Depuis les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées) se sont développés dans nombre de communes.

la vie fédérale

la vie fédérale construction de 1977 à 1981

Cette période est celle de l'actualisation du **PROGRAMME COMMUN** du Gouvernement par les partis de gauche (*parti communiste - parti socialiste et parti radical de gauche*) jusqu'à la victoire de François Mitterrand lors de l'élection présidentielle de 1981.

Le texte ci-après est composé d'extraits, résumés, de la contribution de **Jean-Luc PLUMELET** pour l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT.

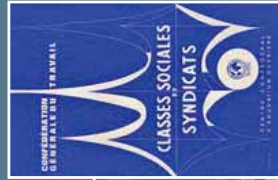
« *Etre plus forts, pour la satisfaction des revendications immédiates et pour la qualité des changements démocratiques qu'un gouvernement de gauche réalisera* ». C'est ainsi que « *l'actualité fédérale* » de juillet 1977 caractérisait la situation. Au fur et à mesure que nous avançons dans la période, le débat idéologique se fait plus intense sur les questions quotidiennes comme sur les questions politiques et internationales. Tout met en œuvre pour la syndicalisation, programmer et animer des tournées de chantiers, pour la CGT l'objectif est de contacter 1 000 entreprises par mois pendant 6 mois afin de proposer l'adhésion, cartes en main, il est de 170 pour la Fédération. Cet objectif est poursuivi avec constance.

La Commission Exécutive de février 1980 pointe : « *les insuffisances dans la circulation de l'information nécessaire à l'analyse et à l'action à tous les niveaux* ». Puis en mars 1981 : « *Le renforcement de la CGT, c'est la condition du reste* » et en juin 1981 : « *Poursuivre, élargir l'effort, pour la tenue de Congrès de Syndicats ou d'Assemblées Générales de syndicats* ». Les rendez-vous mensuels du renforcement, les tableaux de classement des départements rythment la démarche. La Fédération occupe la première place tant aux élections Professionnelles qu'en nombre d'ad-

hérents. 91 602 en 1977. Cette période dont les objectifs n'ont pas été atteints peut être considérée comme le tournant vers la désyndicalisation. Au plan de l'union, les objectifs décidés au 40^e Congrès Confédéral en 1978, se heurtent à la réalité politique.

Les déclarations communes CGT/CFDT au niveau des Fédérations laissent un goût inachevé ou des non-dits. La CFDT amorce son recentrage au Congrès de Brest en 1979. Elle signe les plans sociaux (*Sidérurgie, Automobile*). Elle est conciliante avec le rapport GIRAUDET (*flexibilité, temps de travail*) et se justifie en développant une campagne anti-communiste et anti CGT. La présence de nombreux militants du PSU au sein de la CFDT contribuera longtemps à brouiller l'image réformiste et recentrée de celle-ci. Les luttes des LIP en 1973 feront la légende de l'autogestion et peuvent être considérées comme un pied de nez aux syndicalismes institutionnel incarné par « *la puissance CGT* » (2,5 millions d'adhérents en 1976). Des mouvements libertaires issus de 1968 prennent le contre-pied de la gauche classique et se font connaître notamment lors des luttes antimilitaristes (Larzac 1973) et antinucléaires (Fessenheim 1975).

La CGT est issue de mouvements émancipateurs de la classe ouvrière du 19^e siècle avec l'objectif révolutionnaire de transformation de la société. Le rôle qu'elle a joué, notamment au sein du Conseil National de la Résistance pour une « *république nouvelle qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité dans une démocratie et une paix retrouvées* » lui confère une légitimité incontestable. L'engagement des militants



construction

de la CGT et de ses dirigeants dans les combats contre les guerres coloniales (*Indochine, Algérie*) aura une grande influence dans la population Française et plus particulièrement dans les milieux ouvriers. La formation des militants syndicaux à l'analyse Marxiste s'avérera bénéfique dès lors qu'elle correspondra globalement aux besoins de la classe ouvrière sur une période donnée. Mais les mises en chantiers stagnent, les localisations des activités se précisent, les investisseurs privés pointent leur nez au moment où les pouvoirs publics s'inquiètent de la reconquête de l'habitat urbain.

La Fédération CGT Construction aborde de ces questions au printemps 1978 en parlant de « *d'approfondissement de la crise dans nos industries* ». En fait des questions nouvelles surgissent, y compris au sein de la CGT : Les redéploiements industriels - Le salaire binoème - Les horaires mobiles - Les contraintes extérieures suite au 1^{er} choc pétrolier. Ce que l'on appelait la propagande : la bataille des idées, c'est-à-dire notre capacité de faire un constat, de l'analyser, d'en tirer des propositions de réflexion et d'action pour les travailleurs, est le résultat de la pensée collective. La propagande supporte, diffuse et multiplie cette réflexion collective. Lors du Bureau Fédéral du 16 octobre 1980, la Direction Fédérale lance le mot d'ordre : « *Pas de réunion sans expression de masse* » en insistant sur le décalage entre les idées CGT et leur expression.

Après avoir fait passer le programme commun avant leur propre programme, les militants CGT sont pour une grande majorité déboussolés depuis 1978 par les remises en causes des socialistes de ce qui reste du programme commun.



les cégétistes affrontent avec lucidité les problèmes posés : de quel changement parle-t-on ? **la CGT** ne veut pas de rafistolage du genre « *on va battre Giscard et après on verra* » - on verra quoi ?

la CGT exige que les futurs dirigeants du pays disent ce qu'il feront. **la CGT** veut changer pour mieux vivre, c'est à dire : Smic à 3 300 F - la retraite à 60 ans - les 35 heures - l'emploi qualifié pour tous.

« *L'actualité fédérale* » d'avril 1981 l'affirme : « *Les revendications se consomment fraîches, parce qu'elles se posent chaque jour, elles se posent aussi le 10 mai 1981* ». Des résultats positifs sont obtenus au cours des premiers mois de 1981 avec un temps fort le 25 février sur les salaires et le 13^e mois.

Quatre années se sont écoulées, le 10 mai 1981 François MITTERRAND est élu Président de la République. Le constat est fait, les lignes ont bougé : les notions entre le revendicatif et le politique ont évolué, de même que les relations entre syndicalisme et partis politiques. Une page est tournée, c'est l'heure de passer à la pratique. En conclusion dans cette période la syndicalisation a connu son point culminant en 1977 au terme des 30 glorieuses de production industrielle qui était aussi le début de la crise de la Société Française. Le taux de syndicalisation ne représente toutefois que 8 % au niveau de la Construction et 15 % au niveau du secteur privé. Les méthodes de travail de la Direction Fédérale, avant et après le Congrès Fédéral de 1979 pour une activité de renforcement organisé sont toujours d'actualité. Les opérations cartes en mains, les plans de travail personnalisés et la prise en compte des tâches collectivement avec contrôle et suivi restent des campagnes de longue haleine. Il est permis de saluer nos aînés qui affirmaient :

« *En faire plus ? Difficilement pensable ! Travailler autrement, oui certainement* ».

Le syndicalisme de lutte et de progrès social a de l'avenir pour le bonheur de tous ! Montreuil, le 7 janvier 2008

■ Jean-Luc PLUMELET

Secrétaire Fédéral de 1996 à 2006. Il est possible de se procurer le texte complet de Jean-Luc ainsi que les annexes auprès de l'UFR CGT Construction.



Le formidable élan pour le changement et l'enthousiasme qu'il suscitait ont été revus à la baisse par les militants et les salariés. La rupture des renégociations du programme commun en 1978 et le goût de la victoire de la gauche en 1981, n'en seront que plus amer. Tout démontre que les efforts pour des objectifs revendicatifs fondamentaux au niveau de la Fédération s'adressaient en premier lieu à un patronat arrogant et blessé, de ceux-là mêmes qui allaient entrer dans l'opposition au moment où la CGT se considérait dans la majorité présidentielle. L'intervention directe et de masse des travailleurs pour aboutir à des résultats positifs à l'égard du nouveau pouvoir était souhaitable et souhaitée. Elle n'eut cependant pas lieu ! La CGT a été rapidement confrontée, sans illusion certes mais également sans ménagements à la réalité : la Fédération a pour sa part été plus réaliste sur les possibilités de changement d'un gouvernement de gauche dès lors qu'elle a toujours affirmé haut et fort « *quel que soit le gouvernement, les succès obtenus par les travailleurs découlent de l'action syndicale qui seule permettra de véritables changements* ».



Pour un projet d'activité fédérale sur l'histoire sociale

La CGT, nombre de régions, d'UD, de Fédérations, se sont dotées d'un Institut d'Histoire Sociale (IHS). Ces Instituts sont pour la plupart actifs, ils fédèrent des compétences bien au-delà du mouvement syndical. Les historiens collaborent régulièrement à leurs activités. Les syndicalistes actifs y trouvent un intérêt culturel, un lien avec le passé dans des contextes différents.

De nombreux travaux qui sont produits ont une réelle valeur et sont appréciés comme tels. Notre Fédération a contribué à faire connaître notre histoire. Une association de résistants du Bois, de l'Ameublement et de la Construction a réalisé des études jusqu'au milieu des années 1990.

Des brochures et trois livres :

- « **T'occupes pas tu creuses** »,
- « **Maçon au pied du mur** »,
- « **les Bâtisseurs** »,

ont été publiés.

Des militants dont :

Auguste LEMASSON,

Michel PIPET,

Georges LONICHE,

Robert LEDON et

Gérard MORTIER

ont écrit des mémoires qui méritent l'attention.

Le moment n'est-il pas venu de donner un nouvel élan à cette activité en créant l'IHS de la Construction, du Bois et de l'Ameublement ?

Cette organisation se fait nécessaire pour :

- **RECENSER ET CLASSER** ce qui a déjà été réalisé, afin de pouvoir l'utiliser pour les besoins de la Fédération, de ses Organisations, de l'IHS Confédérale et des historiens.
- **RECHERCHER** auprès des archives notamment départementales des éléments sur des événements importants impliquant des travailleurs de nos professions.
- **RECENSER** les témoignages de militants sur les périodes qu'ils ont vécues.
- **PROPOSER** des analyses, structurelles, sociales, syndicales sur les évolutions de nos industries.
- **RÉALISER** une revue pour faire connaître aux syndicats et sections syndicales tous les travaux qui peuvent les intéresser.
- **ÊTRE À LEUR DISPOSITION** pour animer une rencontre, une conférence, dans le cadre d'un Syndicat, d'un Comité d'Entreprise ou d'une USCBA.

- Michel DIAMANTIS
- Pierre LEPAGE
- Jean-Luc PLUMELET
- Robert BRUN



2^e CONGRÈS
16/20 JUIN
2014
CLERMONT-FERRAND

IHS

Assemblée Constitutive

19 juin 2014

Cher(e)s Camarades,

Tout d'abord, je salue cette belle unité de notre Fédération à l'occasion de la mise en place de notre Institut d'Histoire Fédérale par la présence de nombreux jeunes à notre 2^e Congrès et aussi des anciens dirigeants à qui nous allons rendre hommage ce soir.

L'Histoire du monde ouvrier, c'est passionnant surtout lorsqu'elle est écrite par les travailleurs eux-mêmes. Au sein de notre Fédération, plusieurs syndicalistes ont déjà livré leurs témoignages à l'image de **Pierre MAZÉ** auquel nous avons promis de continuer son œuvre et celle de la fédé.

Nous ne partons pas de rien : une longue histoire s'est déroulée avec des pionniers de l'action syndicale qui ont souvent donné leur vie pour les acquis que nous défendons aujourd'hui. Les temps ont toujours été durs pour ceux qui luttent : répression, des blessés, des vies brisées et aussi malheureusement des morts. Préparer l'avenir, c'est apprendre son histoire !

Nous avons la tâche de transmettre les savoirs et savoir-faire de nos aînés, avec rigueur et persévérance. Dans le respect et la dignité, nous défendons nos valeurs par l'éthique : l'Homme d'abord ... Nous le ferons avec conviction et pédagogie mais aussi avec nos analyses politiques.

Enfin, je voudrais livrer un mot de notre ancien Secrétaire Général de la CGT, **Henri KRASUKI** : « faire la chasse aux étiquettes », il n'y a pas des jeunes et des vieux chacun de leur côté mais bien des militants CGT, debouts, au service de la classe dominée.

Afin d'étayer mon propos, voici quelques notes sur les débuts de notre histoire fédérale :

Historique de la Fédération :

Une tentative de constitution d'une « **Union des Syndicats, Bâtiment de la Seine** » voit le jour à PARIS en 1892, sans que l'on puisse avoir beaucoup plus d'éléments sur sa durée de vie puisqu'elle disparaît en 1893 ...

Il faudra attendre septembre 1892 pour qu'une deuxième Fédération soit constituée à BORDEAUX sous l'intitulé de « **Fédération Nationale des Groupes Corporatifs des Ouvriers, Bâtiment de France** ». A son 2^e Congrès à Paris en 1893, un ouvrier couvreur du nom de **RIOM** est élu Secrétaire Général. C'est cette Fédération créée en 1892 que nous avons fêtée, 100 ans après, lors d'une CEF à l'occasion de la sortie du livre « **Les Bâtisseurs** » de notre ami **Pierre MAZÉ**.

Plusieurs Congrès se sont tenus entre 1893 et 1900. **1900** : création des Fédérations de métiers, Maçonnerie, la Pierre et la Peinture.

1901 : suivent les Charpentiers et les Menuisiers.

Avril 1907 : création d'une troisième Fédération à la Bourse du travail de PARIS sous le nom de « **Fédération Nationale des Travailleurs de l'Industrie du Bâtiment de France et des Colonies** ». Compte tenu de sa date de création, après la naissance de la CGT en 1895 et juste après la Charte d'Amiens, elle apparaît être l'origine de notre Fédération actuelle avec la base de son statut.

Merci de votre attention.

VIVE LA CGT

■ Jean-Luc PLUMELET



faites votre journal !!!

Votre expérience, votre avis, vos idées sont les bienvenus !

à

propos du pouvoir d'achat des retraités, de la situation des chômeurs âgés, de la pénibilité et du suivi médical ... Faites-nous part de vos expériences, de vos actions et de vos réflexions en remontant l'information à « **Retraite Construction Bois** » - soit par courrier à Montreuil, - soit par Internet.

www.ufrcba-cgt.com